

Rendez-vous post-permis

Statistiquement, les conducteurs novices sont impliqués dans environ un quart des accidents de la route ayant entraîné des blessures ou la mort. Le risque d'être impliqué dans un accident mortel est multiplié par deux dans les trois premiers mois qui suivent l'obtention du permis de conduire par rapport à un conducteur plus expérimenté.

L'objectif de cette formation post-permis est de susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques pendant leur phase d'acquisition d'expérience. La finalité de cette formation étant bien entendu de réduire le nombre d'accidents chez les conducteurs novices.

L'auto-école Montlhéry vous propose donc naturellement cette formation afin de réduire le risque que vous soyez victime d'un accident après l'obtention de votre examen du permis de conduire. De plus en suivant cette formation vous pouvez réduire la durée de votre période probatoire à deux ans dans le cadre d'une formation traditionnelle et à un an et demi dans le cadre de la conduite accompagnée, sous réserve de n'avoir commis aucune infraction entraînant un retrait de point sur le permis de conduire durant cette période.